

L'eau appréhendée comme espace naturel sensible



Vendredi soir, une quarantaine de personnes sont venues écouter les différents intervenants.

C'est sur le thème de l'eau que s'est tenue, vendredi soir, une réunion en présence de Mme Guillerm, de l'Adasea, de M. Castan, maire du village, et de M. Louis, chargé de la présentation de son domaine de prédilection, à savoir le canal d'arrosage.

Une quarantaine de personnes est venue écouter les divers intervenants. M. Louis a commencé par récapituler les cinq canaux de la commune en précisant la difficulté de remettre en service celui de Briols, en l'absence d'une réelle volonté et de certitudes avérées quant à la faisabilité du projet.

Le canal de Montlaur, lui, se porte bien et des suggestions ont été émises par les habitants : engager une procédure

de classement, faire un inventaire du patrimoine, installer des panneaux pédagogiques, créer des animations. Pour M. Louis, l'essentiel « est de faire vivre le canal ». M. Castan a demandé un inventaire des travaux à effectuer.

Les jardins ont été le deuxième thème abordé. Sorties pédagogiques, dépôts de déchets verts, jardin à disposition des écoles et fête annuelle ont été demandés. L'idée d'installer un ou plusieurs composteurs collectifs dans le périmètre des jardins semble être une idée séduisante. Le maire a indiqué qu'il était prêt à octroyer des jardins.

M. Gorin, du SIAH Sorgues et Dourdou, a ensuite présenté la rivière en indiquant la volonté de faire de Montlaur une

commune pilote en la matière. Restaurer la ripisylve, organiser une journée citoyenne, créer un parcours de pêche pour les enfants sont les pistes à privilégier.

M. Castan a lui évoqué les travaux d'assainissement en cours et à venir sans lesquels un espace naturel dit sensible est difficile à préserver. Des stations d'épuration doivent être mises en place dans les hameaux. Une étude de faisabilité d'un plan d'eau sous le pont de Montlaur a également été lancée. ●

► La prochaine réunion aura lieu le vendredi 13 novembre et concernera l'activité agricole, les chemins de randonnée, la biodiversité et les loisirs.